



# Lettre d'informations Municipales



JUIN 2018



## Mouvements Municipaux

**Emmanuelle Busson-Nedelec**, qui vous accueille à la mairie depuis deux ans en tant qu'adjointe administrative nous quitte début juillet pour de nouveaux horizons avec sa famille ! Pour la remercier et accompagner cette nouvelle aventure, nous organiserons un **pot de départ le samedi matin 7 juillet à la mairie** ou vous pourrez venir partager un moment avec elle et lui dire au revoir. Emmanuelle sera remplacée par **Émilie Boyé**, qui prendra ses

fonctions dès juin. Nous lui souhaitons la bienvenue à Écuillé !

**Sarah Michel**, qui assure la garderie périscolaire et vient en soutien aux enseignants, continue son plan de formation dans le cadre de son contrat CAE. Ainsi, elle ira se former à l'accompagnement éducatif et social pour élargir ses compétences.

Une nouvelle organisation sera donc mise en place avec l'arrivée de **Marie-Claire Ganne**, habitante d'Écuillé, qui viendra en soutien à l'équipe scolaire.

### Mairie d'Écuillé

2 rue de la Mairie 49460 ÉCUILLÉ

Tél. : 02 41 93 32 32

Fax : 09 63 22 02 92

[contact@ecuille.fr](mailto:contact@ecuille.fr)

**Lundi, mardi, jeudi :**

Ouverte de 8h30 à 12h30

Permanence téléphonique de 13h30 à 17h

**Vendredi :**

Ouverte de 8h30 à 12h30

Permanence téléphonique de 13h30 à 16h30

**Samedi :**

Ouverte de 8h30 à 12h

La mairie est fermée le mercredi

## Journée citoyenne le 6 octobre 2018

Écuillé vous propose de consacrer quelques heures de votre temps pour prendre soin, ensemble de l'espace que nous partageons toute l'année.

Ce jour là, plusieurs chantiers seront proposés. Ils ne nécessiteront ni technique particulière, ni mise en sécurité préalable, afin d'être réalisables par tous.

Les esculéens peuvent proposer leurs idées jusqu'au 7 juillet en les adressant à [contact@ecuille.fr](mailto:contact@ecuille.fr)

### ➡ Lieux déjà envisagés :

- École
- Église
- Cimetière
- Terrain de cross
- Sentiers de randonnées



➡ Inscrivez-vous dès maintenant sur [contact@ecuille.fr](mailto:contact@ecuille.fr)

## Fête Municipale le 9 juin 2018

Comme vous le savez déjà, la fête municipale aura lieu le 9 juin sur la place de l'église. Cette année, nous vous proposons un vide-greniers toute la journée (9h-18h) ! Il reste des emplacements, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Mickael au 06 99 04 69 37 \*

Nous vous proposons à nouveau un grand concours de gâteaux avec un thème libre... à vos recettes !! Les gâteaux seront à déposer à la buvette de midi à 14h pour une dégustation par un jury très sérieux dès 14h. Les parts de gâteaux seront ensuite vendues au profit de l'espace jeunes.

La soirée sera festive et musicale, avec un apéritif offert par la mairie à 19h, et toute la soirée trois groupes pour enchanter vos oreilles et faire danser vos pieds !

Bien entendu, buvette et restauration seront à votre disposition toute la journée.

\* L'installation se fera entre 7h et 8h30, tarif 2€ le mètre linéaire, taille du stand au choix. Chaque vendeur vient avec son matériel (table, sièges...)

## Agenda

- 9 juin : Fête communale
- 15 juin : Représentation théâtrale des enfants
- 29 juin : Story Time
- 30 juin : Fête de l'école
- 5 juillet : Permanence du Conseiller départemental (11h30 - 12h30 en mairie)



## Fauchage raisonné nature protégée

Le Conseil départemental et la commune d'Ecuillé adaptent leur manière de faucher les bords de routes, pour respecter la faune et la flore, dans une démarche de préservation de la biodiversité inscrite dans la Loi de Transition énergétique.

Cela se traduit par une fréquence de fauchage plus espacée, et donc plus respectueuse de l'environnement.

Pour plus d'information : <https://www.maine-et-loire.fr>

## Valoriser les restes de repas de la cantine

Nous souhaitons valoriser les restes de repas de la cantine (légumes cuits ou crus, féculents, restes de plat en sauce, épiluchures d'agrumes, restes de fruits...).

Vous avez des poules, un cochon, un chien et vous êtes disponible chaque jour d'école pour venir chercher ces restes... Alors renseignez-vous à la mairie pour connaître les modalités pratiques.

Ce tri débutera à la prochaine rentrée scolaire.

## Les horaires suivants sur quatre jours d'école et 24h d'enseignement hebdomadaire

Suite à l'enquête faite auprès des parents d'élèves, du vote du Conseil de l'école, ainsi que du vote du Conseil municipal, à la rentrée scolaire 2018, l'organisation des cours se fera sur 4 jours selon le planning suivant :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
7h30-8h30 accueil périscolaire	7h30-8h30 accueil périscolaire	7h30-8h30 accueil périscolaire	7h30-8h30 accueil périscolaire
8h30-11h45 enseignements	8h30-11h45 enseignements	8h30-11h45 enseignements	8h30-11h45 enseignements
11h45-13h45 pause méridienne	11h45-13h45 pause méridienne	11h45-13h45 pause méridienne	11h45-13h45 pause méridienne
13h45-16h30 enseignements	13h45-16h30 enseignements	13h45-16h30 enseignements	13h45-16h30 enseignements
16h30-19h accueil périscolaire	16h30-19h accueil périscolaire	16h30-19h accueil périscolaire	16h30-19h accueil périscolaire

Les portes de l'école sont ouvertes dès 8h20 afin que les cours commencent à 8h30 précises.

## UNE ÉGLISE ACCUEILLANTE !

Notre église St-Martin-de-Vertou est ouverte tous les dimanches, les jours de fête... et certains jours de beau temps !

Sécurisée, entretenue, et ses vitraux restaurés par les bons soins de la municipalité ; Lavée, soignée, époussetée par la bonne ardeur des paroissiens, l'église vous attend pour une halte en silence, une visite, le temps d'une prière...

La messe y est célébrée tous les samedis du mois d'août à 19h00.

Les baptêmes, mariages et funérailles y sont volontiers célébrés, sur demande auprès de la maison paroissiale :

14 Rue Basile Gabory, à Tiercé -

02 41 42 62 58

[saintjosephdesbassesvallees@gmail.com](mailto:saintjosephdesbassesvallees@gmail.com)

Le dimanche, la messe paroissiale est célébrée à 10h30 à l'église St-Marcel de Tiercé.

À bientôt !

Père Denis Tosser, curé,  
et la communauté chrétienne

